

### **Informations générales**

La **SALLE BROCELIANDE** (300 m<sup>2</sup> soit 20 m x 15 m) est en location pour les groupes de plus de 120 personnes. En dessous de ce nombre nous disposons d'autres salles et nous nous réservons le droit de changer le groupe de salle si le nombre de personnes venait à changer. Le coût de la salle est de 530€, nettoyage de la salle inclus et effectué par nos soins.

La **SALLE MORGANE** est réservée aux groupes jusqu'à 70 personnes.

La **SALLE DU RESTAURANT** est réservée aux groupes jusqu'à 110 personnes (fermeture 3h30). Chacune de ces deux salles est au coût de 230 €, nettoyage inclus et effectué par nos soins.

Il est strictement interdit de fumer dans les salles de réception.

Si vous avez réservé la **Salle Brocéliande** pour plus de 120 personnes et qu'il s'avérait que vous soyez moins nombreux, **la facturation des repas se fera sur une base forfaitaire de 110 couverts adultes.**

Pour le deuxième jour de location, (retour de mariage par exemple), nous accordons 50 % de réduction sur le prix des salles.

Une estrade est à votre disposition dans la salle Brocéliande d'environ 16 m<sup>2</sup> (8 modules 2m x 1m).

Nous mettons la salle à disposition gracieusement la veille pour que vous puissiez décorer. Si elle est louée cela se fera le jour même de votre réception. Les punaises et pointes sont interdites, des pointes déjà fixées permettent d'accrocher les décorations, seuls les épingles et ficelles sont autorisées.

Un chèque de caution vous sera demandé à votre arrivée (de 300 à 800€ en fonction des salles). Toute dégradation vous sera facturée à hauteur des dégâts causés. Suite à la réception, les organisateurs doivent assurer l'enlèvement de toutes les décorations ou autres rajouts.

Le fléchage est interdit sur le Domaine.

### **Restauration**

Vous ne pouvez pas assurer vous même les repas dans nos salles de réceptions. Vous devez traiter avec Le Restaurant du Lac sur place (livret de menus 2010 à votre disposition).

En cas de mauvais temps, les vins d'honneur ou cocktails pris sur place auront lieu dans la même salle que le repas, sinon nous les préparons en extérieur sur la pelouse face au lac.

Vous avez possibilité de panacher les menus que nous proposons dans notre livret, mais ne pouvez en aucun cas fournir un plat ou des boissons (sauf le champagne et nous retenons un droit de bouchon de 4 € par bouteille). Nous pouvons assurer également le bar pendant les soirées dansantes en ne facturant que les boissons consommées (2 € par consommation: bière / coca / perrier / orangina ou possibilité tireuse + fût de bière).

### **Réservation**

Un contrat écrit est établi entre vous et le Domaine et nous demandons **30 % du prix de la salle**, (et des gîtes si vous en louez), ainsi que **400 € à l'ordre du Restaurant du Lac. Ces chèques sont encaissés et confirment votre réservation.**

Le solde de la salle et des gîtes doivent être réglés un mois avant la date de location.

Je soussigné(e) ..... certifie avoir pris bonne connaissance des conditions générales de vente.

Date : ...../...../.....

Signature (précédée de lu et approuvé)